

# RECOMMANDATION POUR CHIRURGIE DES VARICES

## AVANT L'INTERVENTION :

Votre chirurgien vous a fourni pendant la consultation toutes les explications concernant le déroulement de votre opération.



Une **consultation avec un médecin anesthésiste** est obligatoire plusieurs jours avant l'intervention, sauf lorsqu'il s'agit d'une urgence ou si le geste est réalisé sous anesthésie local ce qui est rare et réservé aux très petites varices. Le rendez- vous sera organisé par le secrétariat lors de la consultation.

Diverses ordonnances vous seront remises :

- Une ordonnance pour des **bas de contention élastique** qui devront être apportés le jour de l'intervention.
- Une ordonnance pour un traitement par **ARNICA** afin d'éviter des hématomes post-opératoire
- Et une ordonnance pour pouvoir faire réaliser auprès de votre angiologue-phlébologue un **écho-marquage** pré-opératoire des varices (dessin sur les jambes de vos varices).

La **dépilation** sera réalisée par vos soins avant la réalisation de l'écho-marquage à votre domicile et vous devrez prendre une douche selon les indications fournies via le formulaire « **consignes pour la douche avant l'intervention chirurgicale ou geste invasif** »

Un **consentement éclairé** vous sera remis lors de la consultation. Vous devrez impérativement le rapporter lu, rempli et signé le jour de votre admission.

## APRES L'INTERVENTION :

**Le lever** est autorisé uniquement par le personnel infirmier ou le chirurgien.

Le soir de l'intervention avant votre départ ou le lendemain matin si vous dormez à l'hôpital, les **pansements**



seront réalisés par l'infirmière ainsi que la mise en place des bas de contention élastique.

**Lors des premiers levers**, il faut vous mettre debout doucement en vous asseyant d'abord un moment au bord du lit afin d'éviter la survenue de malaise.

**Le soir de l'intervention** il est préférable de rester alité.

Lors de la consultation initiale, il vous sera remis vos ordonnances post-opératoires, afin que vous puissiez anticiper l'organisation du retour à domicile, avec :

- Des **antalgiques** contre la douleur,
- Des **anticoagulants** sous forme d'injection quotidienne en sous-cutanée (prévention des phlébites) à compter du lendemain de l'intervention pour une durée de 5 jours avec un contrôle plaquettaire,
- **Des soins locaux** à faire réaliser par une infirmière à domicile.
- 

**Les points cutanés** sont des fils résorbables et il n'est donc pas nécessaire de garder les **STERI-STRIP** plus de 10 jours, vous pourrez les enlever vous-même simplement.

**Eviter les bains** pendant une quinzaine de jours (vous pouvez prendre des douches).

Il est recommandé de porter vos **bas de contention élastique** jours et nuits pendant 48 heures. Si vous supportez mal vos bas, il est possible de les retirer par exemple dans l'après-midi ou après le dîner, en vous reposant les jambes surélevées.

Ensuite, vous pourrez les retirer pour la nuit mais nous vous demandons de les porter très régulièrement pendant trois semaines voir un mois.

Dès le lendemain de l'intervention, il vous est impérativement recommandé de **marcher régulièrement**, souvent, environ 5 à 10 minutes toutes les heures.

Il est nécessaire de vous reposer souvent à l'horizontale, jambes surélevées.



Il faut **éviter** la station debout immobile, ou assise, jambes pendantes, prolongée.

Les courts trajets en **voiture** sont autorisés. Pour les trajets plus longs il faut là aussi éviter de rester assis, jambes pliées trop longtemps.

**Les sports** qui nécessitent un effort important au niveau des jambes (footing, football, etc...) doivent être interrompus pendant un mois.

Il vous sera également remis lors de la consultation initiale **un rendez-vous post-opératoire** avec votre chirurgien. Un **arrêt de travail** vous sera également remis à votre sortie qui ira jusqu'à cette consultation de contrôle.

Dans les suites, un suivi phlébologique régulier sera indispensable pour obtenir un bon résultat.

Pour toutes questions vous pouvez contacter :

**Le secrétariat de Chirurgie Vasculaire**

**Au 04.78.61.89.66**

**En cas d'urgence**, en dehors des horaires du secrétariat, et essentiellement la nuit qui suivra votre retour à domicile, vous pouvez appeler **le service de chirurgie au 04 78 61 85 03**. L'infirmière de nuit se chargera de contacter l'interne de chirurgie de garde.